OMH des Sources

3-529, rue Chassé Val-Des-Sources QC J1T 4M4
Téléphone : 819 879-2784 Télécopie : 819 879-5433
info@omhdessources.com

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

À une assemblée extraordinaire de l'Office municipal d'habitation des Sources, tenue au 181, rue Boisvert à Val-Des-Sources, le 11 septembre 2025 à 16h00.

Présences: Mesdames Murielle Gagnon, Doris Laverdière, Caroline Payer, Véronique Poirier et Maryse Viens ainsi que messieurs Jean-Guy Laroche, Martin Marcotte, Jean Couture, Francis Poisson-Rioux.

Également présent monsieur Jonathan Moreau, directeur et secrétaire d'assemblée.

2025-088

DIRECTIVE LINGUISTIQUE

Directive relative à l'utilisation de la langue officielle

CONSIDÉRANT que l'article 29.15 de la *Charte de la langue française* stipule que tout organisme de l'Administration auquel s'applique la politique linguistique de l'État doit adopter une directive précisant la nature des situations dans lesquelles il entend utiliser une autre langue que le français dans les cas où le permettent les dispositions de la section de ladite Charte;

CONSIDÉRANT que l'Office municipal d'habitation des Sources est un organisme de l'Administration visé et que l'organisation doit se conformer à la disposition;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'INFORMER le ministère de la Langue française que l'Office municipal d'habitation des Sources utilise exclusivement le français dans toutes ses communications;

QUE la présente résolution tienne lieu de directive en vertu de l'article 29.15 de la *Charte de la langue française*;

QUE la présente résolution soit transmise au ministère de la Langue française, diffusée sur le site internet de l'Office municipal d'habitation des Sources et envoyée par courriel à tous les employés de l'organisation dans les meilleurs délais.

Copie conforme au Livre des procès-verbaux de l'Office municipal d'habitation des Sources, en date du 11 septembre 2025.

par: Jonathan Moreau, directeur